

25<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

25<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

**Abonnements**

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
TÉLÉPHONE 34	12 fr.	22 fr.	40 fr.

COMPTES POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse**Rédaction & Administration**

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

**Publicité**

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	2 fr. »
RECLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — ).....	3 fr. »
» 2 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — ).....	5 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

**LES ÉVÉNEMENTS**

Après avoir si souvent opposé ses menaces à la réalité, la presse officieuse réussira-t-elle à persuader le public que les impôts diminuent alors qu'on va les augmenter ?

Grande colère dans la presse asservie contre ceux qui n'acceptent pas, comme elle, d'écrire le contraire de ce qui est. Ces domestiques du pouvoir, qui se croient journalistes alors qu'ils sont plus aptes à manier le plumeau que la plume, ne cessent leurs courtoiseries aux maîtres du jour que pour injurier ceux dont la franchise leur fait honte et qui, écrivains libres et indépendants, ont le courage d'être vrais.

Le dernier crime de ces gêneurs est de n'avoir pas obéi à la récente consigne gouvernementale. Ils ont écrit que l'Exposition n'est pas prête. Alors que l'ordre était de dire et de répéter qu'elle l'est !...

Et ça, voyez-vous c'est toute la politique du Front populaire : illusionnisme, charlatanisme, mensonge, bourrage de crânes vides !

Il y a ce qu'il est ! Il y a ce qu'elle dit, ce qu'elle fait dire par ses perroquets de presse ! Entre les deux aucun rapport !

La vérité n'est pas ce qui existe, c'est ce qu'ils affirment. Les faits ne comptent que s'ils ne sont pas en contradiction avec la théorie officielle. Sinon, ils doivent être tenus pour inexistant, étouffés, effacés, supprimés. Et il ne suffit même pas à ces ridicules tyranniques qu'on se taise sur ce qui les embarrassent. Ils exigent qu'on parle et qu'on écrive comme si les choses étaient le contraire de ce qu'elles sont !

Cela implique un effrayant mépris du peuple chez ces gens qui se disent ses défenseurs et dont tout l'art est de lui bien mentir, de développer sa crédulité pour le mieux tenir et le mieux exploiter. Ils lui préparent ainsi la mentalité qui convient à un pays de dictature auquel on fait savoir chaque jour ce qu'il doit croire et ce qu'on habitue à penser par ordre et au commandement.

Très commode, ce truc-là pour les dirigeants !

Peu importe que les affaires aillent mal, puisqu'on dit au peuple qu'elles vont bien ! Peu importe que le coût de la vie monte sans cesse, puisqu'on lui dit que c'est son « pouvoir d'achat » qui augmente ! Peu importe que notre commerce extérieur soit, pour les quatre premiers mois de l'année, en déficit de six milliards, puisqu'on lui dit que les clients étrangers se disputent à prix d'or les produits français ! Peu importe qu'on nous prépare de nouveaux impôts, puisqu'on lui dit qu'on les a diminués ! Peu importe que l'Exposition ne soit pas prête, puisqu'on lui dit qu'elle l'est !

Au moment où on l'a inaugurée, voici, d'après le tableau publié par le Journal la République, quel était, exactement chiffré, l'état des choses :

Sur les 350 pavillons dont l'Exposition se compose, il y a 150 pavillons étrangers et 200 pavillons français. Dix étaient prêts. Neuf étrangers : ceux de l'Allemagne, de la Belgique, du Danemark, de la Hollande, de l'Italie, de la principauté de Monaco, de la Suède, de la Suisse et de la Russie. Pour ce qui est des deux cents pavillons français, il y en avait un seul de prêt : celui des tabacs !

Ce qui n'empêche pas l'Œuvre, le Populaire, l'Humanité, toute la presse mensongère, de raconter, le lendemain, que jamais, dans les annales des Expositions, on n'avait vu l'Exposition plus parfaitement prête que l'Exposition de 1937.

Je ne sais pas s'ils croient qu'on les croie. Mais un pareil « culot », voilà ce qui donne bien l'idée de l'infini !

Pour ce qui est des prochaines mesures financières que le ministre sera bientôt obligé de prendre, vous pouvez être assuré que la tactique à l'égard du public sera la même !

Il en a été encore une fois question devant la Chambre à propos du collectif d'avril. M. Flaminio a demandé des renseignements au ministre des Finances sur l'état de sa trésorerie. Il s'est inquiété de savoir comment l'Etat s'y prendra dans les prochains

mois pour se procurer l'argent indispensable à ses besoins.

Faisant le compte des ressources disponibles, l'interpellateur et le ministre se sont trouvés d'accord pour reconnaître qu'elles sont ridiculement inférieures aux charges financières qu'on ne peut éluder.

L'interpellateur et le ministre se sont également trouvés d'accord pour reconnaître qu'il n'y a plus moyen d'emprunter et qu'il ne saurait être question de recourir à l'inflation !

N'osant plus prétendre aujourd'hui que le déficit budgétaire est une bagatelle sans importance, M. Vincent Auriol n'a pas fait le faux. Et sans révéler encore ses projets, il a convenu qu'il allait être obligé d'aviser et se préoccuper d'assurer l'équilibre financier.

Mais quel ?

Ni emprunt, ni inflation !

Alors, il ne reste plus que deux moyens : Ou les économies ou les nouveaux impôts...

Après un an de folie dépensière et de gabegie, on en revient au point de départ. Après avoir saboté la politique de déflation passagère et après l'avoir abandonnée au moment où elle commençait à produire ses bons effets, on se voit mis dans l'alternative ou d'y revenir (ce qui serait presque impossible à présent) ou de recourir à la politique cent fois condamnée par les socialistes : augmenter les impôts.

Car c'est à cela que nous allons ! Cette bonne et réconfortante nouvelle, M. Léon Blum l'avait fait pressentir à la Chambre dans son discours du 8 mai où il annonçait que ça ne pouvait pas continuer comme ça et qu'il faudrait bientôt, très bientôt, donner au budget des « ressources nouvelles » !

Aimable euphémisme !... Nous allons payer les folies d'un gaspillage effrené par de nouvelles taxes ou par l'augmentation des anciennes ! Le Front populaire avait promis qu'il « allégerait » les charges fiscales. Il va les alourdir, il va en remettre... L'un après l'autre, il aura violé tous ses engagements !

Ainsi, les faits prennent leur revanche et le malheur c'est que les innocents seront frappés en même temps que les coupables.

Quant à la presse officieuse, vous la verrez opérer comme elle a déjà fait pour l'Exposition, pour la vie chère, pour le franc. Elle opposera ses mensonges à la réalité des choses. Dans le moment où les impôts augmentent, elle assurera qu'ils diminuent.

Cette fois, il lui sera plus difficile de se faire croire. Et qui sait, si nous ne verrons pas alors se réaliser une hypothèse qui nous a parfois paru plausible : à savoir que ne n'est peut-être pas au Parlement que se décide le sort de l'Exposition en cours.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

**La santé publique**

Il est, actuellement, un phénomène curieux : le nombre des médecins augmente alors que les maladies diminuent. Entendons-nous : il ne serait pas sérieux de prétendre que le nombre des malades a fléchi considérablement, mais d'une part, on se soigne davantage et mieux qu'il y a un demi-siècle et la physiologie des affections n'est pas la même.

En effet, si les maladies saisonnières et particulièrement la grippe, sous des formes diverses et plus ou moins malignes, se sont multipliées en raison du déséquilibre des saisons, il en est d'autres qui sont devenues infiniment moins fréquentes. Quand on établit un rapprochement avec l'état sanitaire aux xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles, on est frappé à la fois de la gravité des fléaux qui, en ce temps-là, assaillaient l'humanité et de l'excellence relative de la santé de nos contemporains.

On subissait alors une foule de maux et d'épidémies tels que le typhus, la variole, le choléra, la diphtérie, l'infection puerpérale et combien d'autres. Aujourd'hui, la science est parvenue sinon à les supprimer, du moins à en diminuer les cas et à en atténuer l'intensité. Le typhus qui aurait pu, comme dans toutes les guerres, causer de terribles ravages durant la longue et rude campagne de 1914-1918 s'est montrée à peine ; grâce à la vaccination, la variole n'est plus qu'un souvenir, tout comme le choléra ; la diphtérie, vaincue par le sérum, n'acquiesce plus qu'une mortalité de cinq pour cent à peine ; l'infection puerpérale et les accidents qui l'accompagnent ont à

**Informations****Au Sénat**

Dans la séance de jeudi, le Sénat examine le projet modifiant la loi de 1881 sur la presse. Ce projet a été adopté par la Chambre au mois de décembre avec d'importantes modifications.

M. Maulion développe son rapport. Il fait l'historique des débats parlementaires sur cette question et indique les modifications apportées à la loi.

**A la Chambre**

Dans la séance de jeudi, la Chambre a repris l'examen du cahier collectif des crédits applicables au budget de 1936.

M. Philippot parle en faveur des métayers-fermiers et des petits propriétaires. Un projet sur la retraite des ouvriers d'Etat sera déposé cette semaine. Un projet de loi sera également déposé sur les loyers. Plusieurs chapitres du cahier collectif sont votés.

Sur le chapitre 61, M. René Besse demande au Gouvernement de donner des instructions pour que les demandes de primes d'allaitement pour les femmes en couches, soient examinées avec plus de libéralité et de rapidité. Le chapitre 61 est adopté.

La Chambre vote un projet de loi tendant à accorder à la veuve du général Binger une pension viagère personnelle, égale à celle des veuves des généraux de France.

M. Honel exprime le regret qu'aucune mesure ne soit prévue en faveur des commerçants et artisans victimes de la crise. M. Loubtrou estime que les ouvriers porteurs de la carte du parti populaire français ne devraient pas être embauchés dans un établissement de l'Etat.

La discussion du cahier collectif est close et le cahier de report de crédits de 1936 à 1937 est voté.

**Révocation de M. Doriot**

M. Marx Dormoy, ministre de l'Intérieur, a soumis mercredi soir à la signature du Président de la République un décret révoquant de ses fonctions de maire de Saint-Denis M. Jacques Doriot, à la suite d'une adjudication faite dans des conditions irrégulières.

**Pour un pacte à cinq**

Parlant de la paix européenne, M. Mussolini ne croit pas qu'il soit absolument essentiel que toutes les nations européennes soient appelées à conclure entre elles un pacte général de paix. Il pense que cette paix européenne pourrait être réalisée par une collaboration étroite entre cinq grandes puissances, à savoir l'Italie, la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la Pologne.

**A la S.D.N.**

La commission spéciale s'étant prononcée à l'unanimité en faveur de l'admission de l'Egypte dans la S.D.N., l'Assemblée réunie pour se prononcer à son tour a voté à l'unanimité de 46 voix l'admission du royaume d'Egypte dans la S.D.N.

La proclamation de ce résultat a été saluée par les applaudissements unanimes et prolongés de l'Assemblée.

Puis, l'Assemblée de la Société des Nations a reporté du 6 au 13 septembre l'ouverture de la session ordinaire.

**Le conflit espagnol**

La délégation espagnole a fait distribuer jeudi matin son « Livre Blanc » sur l'agression italienne.

Ce document contient 100 textes et photographies formant en tout 319 pages.

Il est, actuellement, un phénomène curieux : le nombre des médecins augmente alors que les maladies diminuent. Entendons-nous : il ne serait pas sérieux de prétendre que le nombre des malades a fléchi considérablement, mais d'une part, on se soigne davantage et mieux qu'il y a un demi-siècle et la physiologie des affections n'est pas la même. En effet, si les maladies saisonnières et particulièrement la grippe, sous des formes diverses et plus ou moins malignes, se sont multipliées en raison du déséquilibre des saisons, il en est d'autres qui sont devenues infiniment moins fréquentes. Quand on établit un rapprochement avec l'état sanitaire aux xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles, on est frappé à la fois de la gravité des fléaux qui, en ce temps-là, assaillaient l'humanité et de l'excellence relative de la santé de nos contemporains. On subissait alors une foule de maux et d'épidémies tels que le typhus, la variole, le choléra, la diphtérie, l'infection puerpérale et combien d'autres. Aujourd'hui, la science est parvenue sinon à les supprimer, du moins à en diminuer les cas et à en atténuer l'intensité. Le typhus qui aurait pu, comme dans toutes les guerres, causer de terribles ravages durant la longue et rude campagne de 1914-1918 s'est montrée à peine ; grâce à la vaccination, la variole n'est plus qu'un souvenir, tout comme le choléra ; la diphtérie, vaincue par le sérum, n'acquiesce plus qu'une mortalité de cinq pour cent à peine ; l'infection puerpérale et les accidents qui l'accompagnent ont à

ges. Dans chaque cas se trouve la copie du texte original italien accompagnée d'une traduction espagnole mot à mot.

Cette collection est présentée comme ne formant qu'une partie seulement des documents qui sont en possession du gouvernement de la République espagnole et qui constituent les preuves des affirmations produites par ce gouvernement dans ses notes à la S.D.N. du 27 novembre 1936, du 13 mars et du 19 mai 1937 sur l'intervention étrangère en Espagne.

Le gouvernement de Valence déclare que l'Italie a agi comme une véritable puissance belligérante.

**En Espagne**

Palma de Majorque a été bombardée. Il y a 27 morts et 113 blessés.

Le gouvernement de Salamanque annonce que des répressailles seront exercées devant l'insistance des adversaires à bombarder les villes ouvertes.

Les escadilles nationalistes ont bombardé les environs de Castellon, où un homme a été tué par l'explosion d'une bombe.

**EN PEU DE MOTS...**

— Le transatlantique « Almida Star », venant de Buenos-Aires, et se rendant à Londres, s'est échoué devant Boulogne-sur-Mer.

— Une expédition aérienne soviétique a survolé le pôle Nord et a atterri sur un bloc de glace à 20 kilomètres du pôle. Les membres de cette expédition sont au nombre de quatre : ils demeureront un an sur le bloc de glace pour à des observations scientifiques.

— Pour économiser la farine et utiliser les déchets, le ministre de l'Intérieur du Reich autorise les boulangers à délayer le pain vieux dans la pâte servant à la fabrication du pain frais.

— Les aviateurs Dorot et Micheletti qui ont dû interrompre le raid de Paris-Tokyo, ont atterri à l'hôpital de Kotchi, où ils ont subi jeudi, une intervention chirurgicale. Les deux aviateurs portent des blessures à la tête, à la main et à la jambe.

— M. Amédée Dherbecourt, ancien sénateur de la Seine, est décédé subitement, jeudi, dans les couloirs du Sénat, succombant à une embolie. Il était né en 1865.

**NOS ÉCHOS****Spécialiste.**

Entendu à Londres : Le premier chômeur. — On ne te voyait plus, tu as travaillé ?

Le second chômeur. — Oui, j'avais repris ma première profession.

Le premier chômeur. — Il y a longtemps que tu avais cessé ?

Le second chômeur. — Trente-six ans.

Le premier chômeur. — Diable !... Tu n'a pas su t'y remettre.

Le second chômeur. — Oh ! si, très bien.

Le premier chômeur. — Qu'est-ce que tu faisais ?

Le second chômeur. — Marchand de programme du Couronnement !

Les mains mélangées.

Le sergent est en train de dresser une recette dont l'intelligence est plutôt délicate.

« Je parie, jeune homme, dit l'instructeur au soldat, que vous ne reconnaîtrez pas votre main droite de votre main gauche ».

— Oh ! sergent, répliqua le jeune campagnard.

— Nous allons voir, déclare le sergent, et prenant les deux mains de son élève, il les lui croise. Et maintenant, montrez-moi votre main droite.

— Sergent, ce n'est pas de jeu, vous les avez mélangées.

Entre bons confrères.

Un vieux bâtonnier absent du Palais depuis quelques mois recontra dernièrement M. de Moro Giarferri qui venait de se faire raser la moustache :

— Cela vous change, déclara le bâtonnier.

— En bien ou en mal ?

— En bien..., vous avez l'air d'un empereur romain !

Et comme M. de Moro Giarferri souriait, satisfait, son interlocuteur ajouta :

— De la décadence, bien entendu !

Le célèbre avocat a laissé repousser sa moustache.

Idiotie.

Au bureau des passeports :

L'employé. — Votre nom ?

Le Chinois. — Eternellement...

L'employé. — C'est votre nom en chinois, ça ?

Le Chinois. — Non, en français.

L'employé. — Comment vous appelez-vous en chinois, alors ?

Le Chinois. — A-Tchou !

Garçons exotiques.

Un couple, installé à une petite table de restaurant, semble avoir été complé-

**BONNES VILLES DE FRANCE**

# RODEZ

Ville ancienne, ville altière, ville grise et battue par tous les vents du Causse, Rodez a grand air. Qui la voit ne saurait oublier et elle s'impose aux regards. De dix lieues de distance, on reconnaît la fusée de pierre que sa cathédrale dard vers le ciel. Ce clocher est un des plus orgueilleux de France. Le Rouergue tourne en proverbes les compliments qu'il lui dédie depuis des siècles.

Si Rodez se montre de loin, l'atteindre n'est point très commode à qui use du chemin de fer. Trois lignes convergent vers elle qui viennent de Capdenac, de Séverac-le-Château et d'Albi. Sinuueuses, accidentées, elles lasseraient la patience du voyageur si elles ne donnaient à la lenteur du voyage la compensation du pittoresque des sites aperçus au passage. Le circuit de Salles-la-Source, les ruines de Bartholomé, le Viazur franchi sur le viaduc de Tanus sont — pour ne retenir qu'un exemple en chaque trajet — des curiosités de haut prix.

Le train arrêté, il s'en faut que le voyageur soit arrivé à destination. La voie ferrée, en effet, a manqué d'élan et d'audace pour escalader les pentes de l'abrupt promontoire routhénois. Une distance d'une bonne demi-lieue et une dénivellation de plus de quatre-vingt mètres séparent la gare de la ville. A travers les faubourgs du nord, de larges avenues rendent l'ascension aisée.

Il n'en fut pas de même des assauts que ses ennemis extérieurs tentèrent, à maintes reprises, de donner à cette place haut perché. Simple bourgade appelée Ségodunum par ses habitants jadis, les Romains l'occupèrent, s'y organisèrent, en firent la Ruthéno, capitale de province, qu'elle devait rester. En 1210, les Albigeois se heurtèrent à ses murs à leur grand dam. Un siècle et demi plus tard, les Anglais y pénétrèrent, mais ne purent s'y maintenir longtemps. Au cours des guerres de religion et des troubles de la Ligue, Rodez déjoua toutes les tentatives ourdies contre elle. Henri IV en avait hérité des Albret par sa mère. Il la réunira à la couronne de France.

Après cette annexion, l'histoire de la cité ne s'illustra plus d'événements héroïques. Deux de ces drames particuliers qu'on est convenu d'appeler faits divers attirèrent sur elle l'attention du monde : en 1817, l'assassinat de l'ancien magistrat impérial Fualdès ; de nos jours, le cas singulier de ce « poëta » atteint d'amnésie que se disputent sans résultat plusieurs familles.

Le bref exposé historique qui précède ne tient pas compte des querelles intestines qui agitent Rodez durant tout le moyen-âge. Là, comme dans la plupart de nos villes, deux autorités s'affrontaient et se chamaillaient. Entre l'Evêque, seigneur de la Cité et le Comte, maître du Bourg, tout était prétexte à des conflits dont bourgeois et manants essayaient les durs rivaux, non sans se divertir à marquer les coups. Si les nouvelles du dehors ne fournissaient aux disputes, la chronique locale y suppléait abondamment.

Rodez s'étendait nécessairement d'une ligne de remparts, dont le tracé épousait avec exactitude le rebord oviforme de l'éperon. De ces murs, de grands vestiges subsistent rehaussés des restes des tours flanquantes. Ces défenses périmées constituent un des ornements de la cité. Sur elles, s'appuie une suite de boulevards bien ombragés formant promenade ininterrompue, un « tour-de-ville » riche en « points-de-vue » bien dégagés.

Quand on s'accoude aux parapets successifs de ces belvédères, c'est pour faire de longues haltes, à moins que le vent trop vif ne s'y oppose. Il n'est guère de cités mieux souffletées par le vent que Rodez ; bien peu, en revanche, qui contiennent d'aussi hautes et aléatoires auditions pittoresques et d'aussi amples lointains. Pour contourner le promontoire, l'aveyron encaissé décrit un curieux méandre à redans. Des villages s'échevaillent sur les bords de l'étroite rivière ; de vieux ponts chevauchent ses eaux glauques. A l'horizon, au-delà des étangements ensoleillés du Causse comtal et de l'obscurité de la dépression au creux de laquelle le Lot descend d'Espalion à Entraygues, les crêtes de l'Aurac et les cimes du Cantal déroulent une impressionnante frise.

A l'extérieur, la grande façade occidentale dominait le rempart et faisait en quelque sorte corps avec lui. Privée, en conséquence, de portail, elle se flan-

quait de tours massives et s'ajourait seulement de meurtrières. Clos le temps des alertes, le haut de cette falaise religieuse et militaire s'alléga et s'embellit. Une large rose y fit flamboyer ses vitreaux au feu du couchant. Une galerie et un fronton tarabiscotés couronnaient l'ensemble. Rodez et son évêque furent si satisfaits de cet entassement de pierres ouvragées qu'ils ne purent céder leur fierté. Ils l'affichèrent sur les frises en des inscriptions qui proclamaient leur ouvrage supérieur aux pyramides d'Egypte et même à toutes les merveilles du monde. Ainsi, pour une fois, l'exagération rouergate renchérit sur la galande provençale !

De leur clocher, tout au moins, les Ruthénois peuvent s'enorgueillir sans vaine jactance. Accolée au flanc septentrional du chevet, cette splendide tour fut dressée de 1510 à 1526, durant l'épiscopat de François d'Estaing. Elle porte son sommet, richement orné et peuplé de statues, à 82 mètres au-dessus de la Vierge reconstituée. Rarement, effigie de la Vierge fut aussi vertigineuse piédestal que celui offert à Notre-Dame de Rodez pour contempler l'immensité des causes et être aperçue de tous les points de l'horizon par ses dévôts des champs.

Vers midi, l'ombre tournante de ce clocher géant s'allonge sur le palais que les évêques se donnèrent au xiv<sup>e</sup> siècle et que le cardinal Bourret embellit en 1875. Nonobstant les obstacles que leur imposait le resserrement de la cité, ces prélats voyaient grand et savaient se donner du large. Ils aménagèrent, en arrière, de leur résidence, des jardins en terrasse sur le rempart, au fond desquels ils établirent le séminaire du diocèse. Ce faisant, ils eurent le bon goût de conserver la vieille et forte tour de Corbières qui, d'accord avec les hauts murs à arcades voisins, forme un bel ensemble mousquetaire.

Devant la façade de la cathédrale, un square égale de ses verdure le principal carrefour de la ville. De là, une large avenue conduit vers l'Ouest, à la vaste esplanade bien ombragée du champ de foire, elle-même parée de jardins.

Comme la plupart des villes Rodez débordent vers le couchant. Elle tend de la sorte à récupérer un des emplacements choisis par les Romains pour y grouper leurs monuments. En plus de l'aqueduc restauré, quelques restes des arènes antiques prouvent cette prédilection. Ainsi les vieilles cités à la rigueur des temps contrainte à se confiner dans une enceinte bien close représentent, pour se donner de l'aise, les meilleures portions de leur assiette primitive qu'elles avaient délaissées. Ne voyons-nous pas nous-mêmes, dans Cahors, semblable reflux se produire autour du plateau des Cadourques et sur la plaine des Hortes ?

Enfermé dans sa ceinture de vieilles pierres et de jeunes arbres, la ville s'y serre et s'y tasse. Les travaux d'édilité réalisés jusqu'ici n'ont pu réussir à la bien doter d'espaces libres et de larges rues. Fort étroit elle-même reste la longue artère qui, du nord au sud, partage Rodez en deux parties à peu près égales et dessert les principales places, la Préfecture et Saint-Amans. Un peu avant d'atteindre cette église, le visiteur admire, au carrefour de l'Olmet, le plus beau des logis anciens de cette ville qui en garde un peu partout de fort intéressants. C'est l'Hôtel d'Armagnac, construit au début du xv<sup>e</sup> siècle sur l'emplacement du château comtal. Un bas-relief de l'Annunciation et de nombreux médaillons finement ciselés font à ses murs une précieuse décoration.

Tout auprès, l'art de la Renaissance fleurit la porte et la chapelle de l'édifice transformé en lycée. Par comparaison, cette sculpture n'avait guère les talents des auteurs modernes des bustes et statues éparpillés à la ronde, principalement au alentours de la cathédrale.

Notre-Dame de Rodez est une fort imposante église de style ogival. Commencée en 1277, elle ne fut terminée qu'en 1535. Même pour le gros œuvre, l'unité architecturale se ressent de la longue durée de ces travaux et du manque de continuité de leur direction. Dans l'ornementation, c'est encore la Renaissance, tantôt délicate et tantôt exubérante, qui s'assure le meilleur. La nef lui doit la tribune débordante imaginée par Philandier ; le chœur, ses stalles et ses boiseries ; les chapelles ; leurs grilles, leur tombeau et plusieurs de leurs splendides jubé élevé par Bertrand de Chalencor.

Eug. GRANGIER.

**Pourboire mérité.**

— Dites-donc, vous avez donné un pourboire royal à la dame du vestiaire.

— Oui, car elle m'a donné un magnifique pardessus neuf.

LE LISIÉRE.

tement oublié, par les garçons, qui ont l'air de tout, sauf de Français.

Ces garçons semblent être venus de tous les coins du monde.

Lui :

— Je me demande si le nôtre a déjà quitté son pays.

# Chronique du Lot

## Le Ministre de la Santé publique à Cahors

M. Henri Sellier, ministre de la Santé publique, revenant de Luchon par la route et retournant à Paris, est arrivé à Cahors un peu avant une heure de l'après-midi. Il n'était pas dans ses projets de s'arrêter dans notre ville où il comptait passer comme un simple touriste sans réception d'aucune sorte. Mais M. de Monzie, maire de Cahors, informé de ce voyage, a insisté auprès du ministre pour qu'il ne négligeât pas en passant de visiter nos établissements hospitaliers : l'hôpital-hospice en voie de restauration grâce en bonne partie aux subventions de l'Etat et, si possible, la Maison des mères du Payrat. Faisant droit à ces justes instances, M. Henri Sellier a donc accepté d'être pour quelques heures, à Cahors, le ministre de la Santé publique.

Visite toute simple d'ailleurs et sans aucun souci protocolaire ! Il est reçu à sa descente d'auto devant la mairie par MM. le docteur Calvet, Gayet, Fraysse et Salamié, adjoints au maire, et MM. Jacquier, préfet ; Chaintrier, secrétaire général, le docteur Fumier, directeur départemental d'hygiène ; Calvet, directeur de l'Assistance publique. Avec Mme Henri Sellier qui l'accompagne, le ministre est conduit dans le cabinet du Maire où sont réunis MM. Lantuéjoul, directeur de l'Hôpital, Paul Garnal, Tassart, Mahiabal, Servan, membres de la commission administrative des Hospices et de la Maison du Payrat.

Là, en quelques phrases simples et cordiales, M. le docteur Calvet salue les hôtes passagers de Cahors auxquels il souhaite la bienvenue. Regrettant amèrement l'absence forcée de M. de Monzie il remercie M. Henri Sellier d'avoir cédé à ses instances et d'avoir accordé quelques heures à la visite des établissements hospitaliers de notre ville. Il lève sa coupe en leur honneur, tandis qu'une gerbe de fleurs est offerte à Mme Henri Sellier.

Le ministre de la Santé publique se félicite de l'accueil qui lui est fait dans la vieille cité cadurcienne dont M. de Monzie est si justement fier d'être maire. Il fait alors un bel éloge de M. de Monzie dont il est l'ancien et fidèle ami. Il dit combien sont connues et appréciées la puissance et l'universalité de son esprit, la haute valeur de son talent. Dans les circonstances difficiles et délicates que nous traversons, dit-il, nous sommes unanimes à regretter amèrement qu'un accident stupide nous prive de sa précieuse collaboration. Malgré l'immobilité qui lui est actuellement imposée, il continue à s'intéresser passionnément aux grandes affaires publiques et de son lit de douleur, autour duquel se pressent les visites, il a su faire un centre d'activité... Peut-être, ajoute le ministre, dois-je me reprocher d'être un peu responsable de son accident puisque c'est moi, qui, sur ses instances, avais fait décider à la sœur supérieure de votre hôpital la Légion d'honneur qu'il venait lui remettre le 31 janvier dernier... Je crois, dit le ministre en terminant, ne pouvoir rien dire qui réponde mieux à vos sentiments que ceux des miens que je vous envoie au prochain et complet rétablissement de M. de Monzie.

Sur ces mots chaleureusement applaudis, la simple réception prend fin. On se rend ensuite à un déjeuner intime servi à l'Hôtel de l'Europe. En suite de quoi le ministre de la Santé publique a longuement visité les services de notre hôpital guidé par M. Lantuéjoul, directeur et par les membres de la commission administrative. Nous aurons sans doute à parler de cette visite où l'on a pu montrer au ministre le plan, actuellement en voie d'exécution, d'une restauration qui fera de notre hôpital-hospice un établissement aussi parfaitement équipé que possible au service de la Santé publique.

Une attentive visite à la Maison des Mères a suivi celle de l'hôpital. Et le ministre a repris la route de Paris, se félicitant de quelques heures passées à Cahors.

## LES ÉLECTIONS DE LARROQUE-DES-ARCS

Jeu, a été appelée, devant la Cour d'appel d'Agen, l'affaire des élections municipales de la commune de Larroque-des-Arcs. M<sup>r</sup> Tassart, du barreau de Cahors, a soutenu les intérêts de la partie civile, M. Dajean. Après un procès ! Tout récemment, le tribunal correctionnel de Cahors a condamné M. Massip, du Montat, pour diffamation contre M. Douce, son voisin. Depuis cette condamnation, chaque jour, M. Douce et sa mère seraient copieusement injuriés, disent-ils, par les enfants de M. Massip. Plainte a été portée. Une enquête a été faite, au cours de laquelle, les enfants ont été interrogés. Mais ils ont nié les faits qui leur sont reprochés.

## Anciens Combattants du Front à Figeac

Le Congrès intercantonal de Figeac qui aura lieu le 13 juin promet, dès à présent, de devenir une manifestation grandiose vu le nombre d'adhésions recueillies ces jours derniers. Tout laisse prévoir qu'une affluence énorme d'anciens combattants se rendra à Figeac répondant à l'appel du Président Pédclimas. D'ores et déjà nous informons les retardataires que les inscriptions pour le banquet seront irrévocablement closes le 6 juin. Voici le programme de cette journée du 13 juin : 9 heures, rassemblement, place de Raison ; 10 heures, Dépôt d'une gerbe au monument aux morts ; 10 h. 30, Séance du Congrès, place de la Raison ; 12 h. 30, Banquet fraternel sous la Halle.

Les Anciens Combattants de Figeac sont instamment priés de vouloir bien pavoiser leur demeure à l'occasion du Congrès.

## ARTISANAT FAMILIAL DU LOT

L'Artisanat familial du Lot, nouvellement formé, invite tous les Artisans et Artisanes de Cahors à assister à sa réunion générale qui aura lieu le mercredi 2 juin, à 20 h. 30 dans une salle de la Chambre de Commerce. Objet de cette formation. — Grouper et défendre les artisans et artisanas de tous métiers du département ; Etudier et créer les services économiques, fiscaux et comptables, etc., utiles à ses membres ; Aider à organiser la Chambre des Métiers du Lot ; Collaborer à son fonctionnement.

L'ordre du jour de cette réunion sera : Exposé de l'Action du Groupement ; Adoption des Statuts ; Inscription des Adhérents ; Election du Bureau définitif. — Pour le Bureau provisoire : Le Secrétaire : BOURRIÈRES, boulanger.

## APRÈS LE DRAME DE BELMONT

Félix Amiel, la victime du drame de famille de Belmont-Sainte-Foy, a quitté l'hôpital de Cahors et est rentré dans ses foyers. Mais, en raison de l'opération du trépan qu'il a subie, il devra observer encore un long repos.

## Médaille militaire

La médaille militaire est décernée au titre militaire à notre compatriote, M. Villars, demeurant à Boulogne-sur-Seine, mais originaire des Junies. M. Villars était sergent pendant la guerre et fut blessé et cité plusieurs fois. Nos félicitations.

## Désignations militaires

Le lieutenant Harubin, du 16<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais, est désigné pour l'Algérie ; le lieutenant Rigoulet et les capitaines Levillain et Sans sont désignés pour l'Afrique occidentale française et le lieutenant de Naurois, pour l'Indochine.

## Affectation

Le caporal Boney venant de la Réunion, est affecté au 16<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais.

## Ecole d'artisanat

Voici les résultats du concours des bourses nationales d'enseignement technique qui a eu lieu à Souillac, mardi 25 mai :

Sont reçus les jeunes : Constant, Chassaing, Lepot, Foissac, Malvy, Cayrouse, Rot, Taunac, Delmas, Pradyrol, Blanc, Rebevol, Roux, Besseres, Francoual, Lafon, Lemaire.

## Piquée par une vipère

Mme Delpyroux, de Dague (commune du Bastit), ramassait, dans sa cuisine, quelques légumes, lorsqu'une vipère en sortit et la piqua à la main droite.

Mme Delpyroux a été transportée aussitôt à Gramat, où elle a reçu les soins nécessaires par son état.

## ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 22 au 28 mai 1937

### Naissances

Blanié Michel, rue Wilson, Malbec Marie, rue Wilson. Rigal Jean, à Bégous. Garcia Pierre, rue Wilson. Orthiez Arlette, rue Wilson. Delherm Guy, rue Wilson. Vidal Achille, rue Wilson. Clerc Marie, rue Wilson.

### Publication de mariage

Cayrac Henri, charpentier et Hugonenc Fernand, vendeuse à Cahors.

### Mariage

Pélessi Jean, coiffeur, et Antonnet Denise, s. p.

### Décès

Bessou Antoinette, s. p., 73 ans, rue Portail-Alban, 3. Vila Jean, s. p., 72 ans, rue Feydel, 16. Raffy Denise, 3 jours, rue Wilson.

## L'AFFRANCHISSEMENT DES CARTES POSTALES

Si vous souffrez d'un cor, une simple carte postale vous permettra de commander du Diable chez votre pharmacien. « Le Diable » enlève les cors en six jours, pour toujours. 3 fr. 95. Toutes Pharmacies et Phcie Orliaac à Cahors.

## LE PRIX DES CHARBONS

La Préfecture nous communique, avec prière d'insérer :

Par suite des nouvelles charges subies par l'industrie du charbon, les prix ci-après sont appliqués dans le département du Lot, à compter du 25 mai 1937 :

les 100 kgr.	
Tréblets polonais, 1 <sup>er</sup> choix	38 fr.
Tréblets d'Ecosse, 1 <sup>er</sup> choix	37 fr.
Gaillettes Aubin ou Décageville	38 fr.
Tréblets de Bordeaux	30 fr.
Boulets du Gard ou de Bordeaux, 1 <sup>re</sup> catégorie	36 fr.
Boulets du Centre, 2 <sup>e</sup> catégorie	34 fr.
Anthracite français, 1 <sup>er</sup> choix	45 fr.
Anthracite Indochinois ou Dongtrien, 1 <sup>er</sup> choix	55 fr.
Anthracite anglais, 1 <sup>er</sup> choix	62 fr.
Briquettes pour gros foyers	31 fr.
Carmolithe	39 fr.

Sur ces prix, il sera consenti une remise de dix francs par tonne et par livraison de 500 kgr. minimum.

## La Compagnie des greffiers

La Compagnie des greffiers du département du Lot s'est réunie dimanche 23 mai, en la salle de la Justice de paix au Palais de Justice de Cahors.

De nombreux membres de la Compagnie étaient présents, plusieurs s'étaient fait excuser pour raisons majeures.

M. le Président Ras, greffier de paix à Souillac, présida avec sa maîtrise habituelle la réunion assisté de M. Guichard, greffier de paix à Cahors, nommé trésorier en remplacement de M. Maratuech, greffier de simple police dont l'office a été supprimé et de M. Jean Armand, greffier de paix à Salvia, secrétaire, remplaçant son beau-père, M. C. Chabert, démissionnaire en sa faveur.

M. le Président adresse tout d'abord au nom de tous les membres présents les meilleurs vœux de prompt rétablissement à M. de Monzie, le distingué maire de Cahors ; de nombreux vœux sont ensuite émis en faveur de l'amélioration matérielle et morale de la situation des greffiers. M. Guichard, trésorier expose l'état financier de la Compagnie des greffiers et perçoit les cotisations.

MM. Ras et Guichard sont désignés pour se rendre à Paris le 21 juin comme délégués à l'assemblée générale de la Commission centrale des greffiers.

Le renouvellement du bureau eut lieu par acclamations et MM. Ras, Guichard et Armand furent maintenus dans leurs fonctions respectives.

Un repas tout amical réunit ensuite MM. les Greffiers à l'Hostellerie de Douelle où une fois de plus le vœu cadurcien bien connu, M. Destal, se surpassa en raison de l'excellence des mets qui furent servis.

On se sépara tard dans l'après-midi en se promettant de se retrouver l'un prochain en plus grand nombre. — L. CHABERT, Ancien Greffier à Salvia.

## Déclaration d'association

L'« Officiel » publie la déclaration d'association suivante : « Union sportive Boules bagnacoise ». But : développement des sports en général et plus particulièrement du jeu des boules. Siège social : mairie de Bagnac (Lot).

## Pas de permis

Pour défaut de permis de conduire les motos, contravention a été dressée à M. Lagrange Pierre, à Puy-l'Evêque.

## SERVICE DES PHARMACIES

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 30 mai 1937 et pendant la matinée du lundi jusqu'à midi par la Pharmacie Paul GARNAL, 97, Boulevard Gambetta, à Cahors

## A PARIS

## Voyageurs, Touristes

## Compatriotes

## descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli) Métro : Saint-Paul PARIS (4<sup>e</sup>) TOUT LE DERNIER CONFORT SALLES DE BAINS RECOMMANDÉ AUX FAMILLES CHAMBRES À UN LIT de 15 à 24 francs par jour

FLOIRAC Téléphone (Originaire du Lot) ARCHIVES 80-92 Propriétaire

Hôtel recommandé par le Journal du Lot

## EDEN

SAMEDI et DIMANCHE (à 21 heures) DIMANCHE (matinée à 14 heures 45)

Albert PRÉJEAN et Max DEARLY dans un film d'un comique irrésistible

## Paris-Camargue

Avec CARETTE, Monique ROLLAND et Marguerite PIÉRY

## CAHORS

### A QUAND LA FIN ?

Le Gouvernement va déposer, prochainement, un projet de loi tendant à la création d'une retraite en faveur des vieux travailleurs. Ce projet ne soulèvera pas, certainement, de protestations. Mais une petite question mérite, tout de même, d'être posée. Puisque l'on va créer une retraite pour les vieux travailleurs, comment se fait-il qu'on n'est pas encore arrivé à régler de façon définitive celle qui est, cependant, due à de très nombreux retraités « des Assurances Sociales », vieux travailleurs également.

Eh ! oui ! Voilà des mois et des mois que certains attendent leur titre de pension et une pièce officielle leur indiquant le montant exact de cette pension. Nous n'exagérons pas, en affirmant que cette situation dure depuis près de deux ans au minimum et ne semble pas encore devoir prendre fin.

Cependant, ces assurés ont versé des cotisations : on ne leur rend que ce qu'on leur doit. Il faudrait donc, et c'est de toute justice, entendre leurs doléances, dont nul ne conteste la légitimité. Sans doute, quelques acomptes leur ont été adressés ; mais ce n'est pas une solution. Une fois pour toutes, il faudrait en finir et donner aux intéressés ce qui est leur dû. Ils ont payé, ils doivent être remboursés.

L. B.

## CERCLE MUSICAL P.-O. DE CAHORS

On nous communique :

A l'occasion des fêtes de la Pentecôte, nos deux sociétés cadurciennes l'Avenir cadurcien et le Cercle musical P.O. firent, sous la magistrale baguette de M. Bourjade une magnifique démonstration de musique et de chant devant nos compatriotes ravis d'applaudir les excellents musiciens, chanteuses et chanteurs du Quercy.

Cette belle sortie organisée par les deux sociétés fut en tout point réussie. La première journée de séjour à Paris fut particulièrement bien remplie.

Nos sociétaires se rendirent en cars pour apporter avec une superbe gerbe de fleurs, leur pieux hommage à la tombe du soldat inconnu.

Après avoir admiré l'Arc de Triomphe et les belles avenues y aboutissant, ils prirent le chemin du journal « Paris-Soir », où une superbe réception leur fut ménagée.

M. Pouey, combien connu à Cahors et administrateur de ce journal, sut retrouver parmi les visiteurs, des amis et des vieilles connaissances.

Après avoir fait l'ascension de la plate-forme supérieure du grand quotidien, le Cercle musical P.-O., accompagné de l'Avenir cadurcien interpréta avec brio les « Echos du Quercy » qui valurent à M. Bourjade de bien vives félicitations de la part du Comité de Direction de cette firme.

M. Pouey, au nom de « Paris-Soir », félicita les exécutants et les invita à lever leurs verres à la prospérité des deux sociétés.

M. Imbert, en leurs noms, sut, avec à propos, remercier la Direction comme il convenait.

Après avoir été photographiés par les spécialistes de « Paris-Soir » nos sociétaires se retrouvèrent devant le bazar d'Orsay dirigé par M. Sauvat, Cadurcien d'origine qui fit à ses compatriotes un accueil charmant.

Dans l'après-midi, nos choristes et musiciens se firent entendre au Jardin du Luxembourg devant plusieurs milliers d'auditeurs.

Ce concert, qui permit à nos groupements de faire entendre une partie de leur répertoire fut un véritable triomphe. Ils furent bissés et durent interpréter une deuxième fois leur dernier morceau.

La seconde journée fut encore pour le Cercle musical P.-O. une occasion de se faire entendre à l'auditorium du journal « L'Intransigeant » qui enregistrera ses disques et diffusera sur les antennes de Radio-Normandie la célèbre création de Kelsen : « Les Echos du Quercy ».

Nos sociétaires reprennent le lundi soir le chemin du retour non sans conserver de l'accueil reçu le plus agréable souvenir.

Que les dirigeants de nos deux sociétés reçoivent nos félicitations pour la façon dont ils avaient conçu ce voyage. Ce déplacement ne peut que rehausser le renom de notre ville et rappeler à tous les Cadurciens de la capitale que notre petite cité reste toujours attachée à l'art musical.

Le Secrétaire du Cercle musical P.-O., TALOU.

## KERMESSE DU LYCÉE DE JEUNES FILLES

Les enfants de 2 à 12 ans qui désirent participer au défilé fleuri qui aura lieu à 15 heures le dimanche 6 juin au lycée de Jeunes Filles en l'honneur de la Kermesse faite au bénéfice de l'Œuvre des Petits Sabots, sont priés de se faire inscrire chez M. le concierge du Lycée Clément-Marot, avant le 1<sup>er</sup> juin.

P.-S. — Les Sociétaires de l'Association sont priés de se rendre nombreuses à la réunion extraordinaire du lundi 31 mai pour l'organisation de la Kermesse.

## LEGUMES ALAYRAC ET PRIMEURS CAHORS LES PUNAISES NE REVIENTENT PAS

quand on les a détruites par le Rozol. Un seul badigeonnage suffit pour les fondroyer toutes, ainsi que leurs œufs. Le Rozol est tout prêt pour l'emploi et ne tache pas la literie. 6 fr. 95 le flacon. Toutes pharmacies, Drogueries, Marchands de couleurs et Pharmacie Orliaac à Cahors.

## LA GRANDE KERMESSE DE CAHORS

A l'occasion de la Grande Kermesse de l'Aviron Cadurcien (Section rugby) qui aura lieu le dimanche 4 juillet sur les allées Fénélon ; un grand concours de tir réunira champions et amateurs.

En dehors du challenge « Pierre Guyou » qui se disputera entre toutes les sociétés agrées du département, de nombreux prix ont été offerts par le Ministère de l'Education physique dont une breloque or, deux médailles argent et deux médailles bronze.

Divers objets de valeur seront attribués aux meilleurs tireurs classés.

## LE CONCOURS HIPPIQUE

Le Comité d'organisation est heureux de faire savoir, qu'à l'occasion du concours hippique qui aura lieu à Cahors, le 27 juin 1937, au Stade Lucien-Desprats, une réduction de cinquante pour cent est accordée par la Compagnie des Chemins de fer P.-O.-Midi, au départ de toutes les gares comprises entre : Gourdon et Cahors, Cahors et Cahors, Fumel et Cahors, Caussade et Cahors.

## Récompenses aux apprentis

Jeu à eu lieu dans une salle de la Mairie, la remise des récompenses aux apprentis des cours professionnels pendant l'année scolaire 1936-1937.

MM. Rodriguez, plombier, électricien ; Bone, peintre ; Paris, peintre ; Selves plombier, électricien ; Millereux, mécanicien ; Miquel, serrurier ; Ségué, serrurier ; Cabanes, Nogaret, menuisiers ; Feyt, serrurier ; Teulière, plombier ; Maradès, ajusteur ; Crabol, plombier ; Bonnet, plombier-électricien ; Ségui, fumiste ; Garcia, menuisier ; Bosc, serrurier ; Schank, mécanicien ; Bornes, serrurier ; Orliaac, tourneur-outilleur ; Conté, tailleur ; Theil, Québre Louis, Nègre, Albouy, Frigoul, Québre Henri, Tissandier, typographes.

Nos félicitations.

## Mesdames, UN EFFORT INCESSANT vers la perfection LE NOUVEAU SACHET d'indéfrisable JAMAL-ZOTOS sans appareil sans électricité que l'un fatiguait que l'autre inquiétait Maison POPOVITCH spécialiste réputé d'indéfrisables tous systèmes, CAHORS Téléphone 170 Pas plus cher, mieux, plus chic

Après un accident d'auto

Au sujet d'un accident d'auto qui s'est produit, route de Labéraudie, le 18 mai, et à la suite duquel, M. Cafetto de Toulouse fut blessé, il n'est pas exact, ainsi que l'ont publié les journaux, que le numéro du taxi, cause de l'accident ait été relevé et que le chauffeur serait poursuivi pour délit de fuite. Bien, au contraire, car c'est le conducteur du taxi qui s'est arrêté, a transporté le blessé à l'hôpital de Cahors et a informé la gendarmerie aux fins d'enquête.

## Entre voisins

M. Lasfargues, de Blars (canton de Lauzès) laissait pacager son cheval sur un chemin de servitude, lorsque survint Albert Delfau, qui prétendit qu'il n'avait pas place pour passer.

Une querelle éclata, au cours de laquelle, Delfau lança une pierre sur le cheval. Lasfargues saisit, à son tour, une pierre et la lança à la tête de Delfau. Plainte a été portée.

## Autobus en feu

Un autobus appartenant à M. Carboue, faisant le service de Montaigne-du-Quercy, a pris feu près de Belmontet. Le camion et les bagages qu'il contenait ont été détruits.

## Vol de deux vaches

Le nommé Gallo, d'origine italienne, bordier chez M. Bonnemort, à Nègès (commune de St-Auréli), a vendu, à l'insu de son patron, une paire de vaches d'une valeur de 12.000 francs.

Le coup fait, Gallo a quitté le pays. Plainte a été portée contre lui.

## Camion contre moto

M. Verdier, de Linac (Lot), entrepreneur de travaux publics, se dirigeait vers la gare d'Aurillac, lorsqu'une moto pilotée par M. Lacoste, d'Arpaion, heurta le camion. Grièvement blessé à la tête, le motocycliste a été transporté à l'hôpital.

## Braconnage

Procès-verbal a été dressé par les gendarmes de Souceyrac contre les nommés Vernière et Calméjan, de Souceyrac, qui avaient tendu des cordes dans le ruisseau « le Cayla ».

## LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de foie de Morue PRIX DU FLACON : 15 francs Une seule mode de Flacon

GRANDEUR UNIQUE EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

## Facilité de mobilisation

Les nouveaux titres bénéficient en effet de facilités de mobilisation particulières. Ils sont admis aux avances de la Banque de France, non seulement aux conditions des avances sur titres comme les autres fonds d'Etat, mais encore à celles des avances à 30 jours et même au régime de l'escompte lorsqu'ils n'auraient plus que 3 mois d'échéance. En outre, ils pourront être aisément pensionnés auprès des Etablissements financiers auxquels ils fourniront un emploi fructueux de leur trésorerie.

De telles facilités de mobilisation, ainsi que leur courte durée garantissent pratiquement les nouveaux bons contre les risques de moins-value. Les souscripteurs ont en effet la quasi-certitude de pouvoir céder leurs titres avant l'échéance sous la seule déduction de l'escompte ou de retrouver intégralement les sommes prêtées à l'arrivée de celle-ci. Le capital pourra être conservé avec autant de garantie contre les risques de dépréciation que sous la forme de billet de banque. Les personnes qui conservent des capitaux thésaurisés ont donc avantage à profiter de ce placement qui, à la différence du billet de banque leur assure un intérêt substantiel.

Pour vos économies tous les jours colis à domicile par

Service rapide 24, rue de la Pomme, TOULOUSE Café de la Promenade, CAHORS ISCLAT, messager

## CHRONIQUE AÉRONAUTIQUE

Cette semaine, les pilotes cadurciens ont totalisé 12 h. de vol, dont 4 h. 20' en double commande avec le moniteur Dubosc par MM. Boyer et Combette sur « Caudron-232 », M. Barreau René sur « Luciole » et M. Feydeudé et Barthélémy sur « Morane-135 ».

M. Combette a été lâché seul sur « Caudron-232 » et M. Feydeudé a effectué quelques vols seul sur son « Morane-135 ».

En déplacement, le docteur de Nazaris et Mme sur « Aiglon » à Bordeaux et retour.

De passage : M. Dubois sur « Potez-60 », venant de Brive et y retournant ; M. le capitaine Péliissier, notre aimable compatriote sur « Potez-25 », venant de Marignac et repartant pour Pau et Paris.

Notons que l'appareil du capitaine Péliissier a dû passer la nuit dehors à l'amarrage, le hangar de l'aéroport étant plein. Si l'activité aérienne progresse tant soit peu, il faudra envisager l'édification d'un second hangar.

D<sup>r</sup> BARRET DE NAZARIS.

## Une découverte

M. Georges Claude, membre de l'Institut, a élaboré un procédé pratique à l'aide duquel il est convaincu de pouvoir prochainement mettre en œuvre sa théorie pour l'utilisation de l'énergie thermique des mers. Il a lui-même donné cette nouvelle dans une conférence qu'il a faite à Rome.

## PALAIS des FÊTES

SAMEDI 29 DIMANCHE 30 MAI (à 20 heures 45) DIMANCHE (matinée à 14 heures 45) LARQUEY et FLORELLE DANS

## La Marmaille

Un film émouvant, humain. Un film d'une quasi perfection. EN COMPLEMENT :

## L'Appel de la Forêt

AVEC Clark CABLE et Loretta YOUNG SUR SCÈNE une attraction sensationnelle

## « Les Hotley »

Acrobates sur grand tremplin

## Arrondissement de Cahors

Limogne

Fièvre aphteuse. — La fièvre aphteuse a été constatée dans l'arrondissement de Villefranche dont le canton de Limogne est limitrophe.

Pour éviter la propagation, le maire de Limogne invite ses administrés à surveiller leurs troupeaux et les achats susceptibles d'être réalisés par eux.

Le premier juin est une foire très importante chez nous pour l'achat et la vente des bestiaux, surtout race ovine. M. Barthe, médecin-vétérinaire, se tiendra ce jour-là au foirail à la disposition des propriétaires pour tous examens et pour tous conseils qui lui seront demandés. Grâce à son concours, et aux précautions de chacun, nous espérons que la contagion sera évitée. Il est inutile d'ajouter que l'entrée du foirail sera interdite par les soins de la gendarmerie aux troupeaux contaminés qui pourraient y être amenés.

Nos foires. — A partir du premier juin, nos importantes foires ne seront plus tenues en bordure de la route de Lugagnac.

Un emplacement est réservé dans le même quartier de la ville, délimité d'un côté par les maisons Goffre, Lagarde, Balat, de l'autre, par les maisons Combarieu, Ouvrière, Contival. Aucun droit de place ne sera perçu.

Pour faciliter la circulation et les transactions commerciales, le stationnement des chevaux, voitures, automobiles, est interdit sur ledit emplacement.

Le service de la police bienveillant, mais ferme qui est organisé tous les jours de foire et qui, cet hiver, a la pré-

riode des importants marchés de truffes et de céréales, nous a évité tous les accidents, donnera le premier juin aux propriétaires intéressés tous les renseignements nécessaires.

### Concours

**Marriage.** — Lundi, 24 courant, a eu lieu, dans notre commune, la double cérémonie civile et religieuse pour le mariage de Mlle Reine Dajean, fille de M. Dajean Edouard, notre conseiller municipal, avec M. Léon Saint-Martin, cultivateur, domicilié avec son père métayer à la ferme-basse de Camy, paroisse de Concoets, mais commune de Vairaire.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

### Luzech

**Concert.** — Dimanche prochain, 30 mai, notre Fanfare municipale donnera un concert de 10 heures 30 à 17 h. 30, place du Canal.

Elle exécutera le programme suivant : 1° Spéarmint, pas redoublé de Turine ; 2° L'Arlésienne, prélude à l'entracte final, de Bizet ; 3° L'Inconnu et Dentelles, valse de Popy ; 4° Les Dragons de Villars, de Maillard (solistes : M. Fournier, bugle et le jeune virtuose Lafargue (15 ans) sur trombone) ; 5° Les Cadets de Brabant, pas redoublé, de Turine.

### Luzech

**Concours départemental de tir.** — Dimanche matin 23 mai, sur le champ de tir de Caillac, toutes les équipes du département étaient réunies pour disputer la coupe annuelle.

L'Union Sportive Luzéchoise, qui est une habituée de cette épreuve s'est classée première et remporte ainsi la coupe pour la sixième fois.

Les équipes étaient ainsi composées : Équipe A (jeunes) : Vialens, Cavallé A., Costes, Chazarein ; Équipe B (anciens) : Baldy, Baudet, Brunet, Ros J.

Les deux groupes se comportèrent très bien et notamment les anciens qui dominèrent nettement tous leurs concurrents.

Individuellement MM. Baldy et Ros se qualifièrent pour prendre part au concours régional.

Nous adressons nos vives félicitations à ces excellents tireurs et à l'Union Sportive Luzéchoise qui vient de montrer, une fois de plus, sa supériorité et sa vitalité dans tous les domaines de l'activité sportive.

**Brevet sportif populaire.** — L'Union Sportive est avisée par la F.F.A. que les premiers examens du brevet sportif populaire vont avoir lieu.

Les inscriptions affluent déjà et les séances d'entraînement auront lieu tous les dimanches matins, avenue d'Uxellodunum, Première séance, dimanche 30 mai, à 8 heures.

Nous espérons que nombreux seront les sportifs luzéchois qui voudront obtenir ce brevet qui confèrera aux titulaires de nombreux avantages, en particulier pour l'admission dans certaines écoles, l'entrée dans plusieurs carrières et surtout au moment du départ au service militaire.

Nous signalons que les performances exigées sont pour la catégorie de 18 à 34 ans :

Saut de 100 m. plat : 15 secondes ; Course en hauteur, avec élan : 1 m. 20 ; Lancer du poids (meilleur bras) : 6 m. ; Course de mille mètres plat : 4 minutes ;

Grimper à la corde avec les bras seuls (départ debout) : 3 mètres ; Épreuve de natation (facultative pour l'année 1937) : 25 m. nage libre, départ plongé.

Renseignements et inscriptions tous les jours au secrétariat de l'Union Sportive Luzéchoise.

**Carnet blanc.** — Nous apprenons le prochain mariage de Mlle Jeanne Pouch, au Port, commune de Duravel, avec M. Salvan Étienne, à Girard. Vœux de bonheur aux futurs époux.

## MAUX D'ESTOMAC

Quatre vingt dix pour cent des maux d'estomac sont dus à une sécrétion trop abondante du suc gastrique. Les renvois, les lourdeurs ou bien même une fringale continue sont souvent la première indication de cet excès nocif d'acidité qui peut, si négligé, s'attaquer à la muqueuse de l'estomac et conduire à la gastrite ou à l'ulcération.

Il y a donc lieu de soigner le moindre trouble digestif en prenant après chaque repas une petite dose de Magnésie Bismurée. Non seulement la Magnésie Bismurée neutralise l'excès nocif d'acidité, mais elle tapisse la muqueuse stomacale irritée d'un revêtement protecteur qui permet à la nature de faire son travail réparateur. Les douleurs, la flatulence, les renvois et tous les maux d'estomac disparaissent dès la première dose de Magnésie Bismurée. Toutes Pharmacies Frs 10 et 14.85 le grand format économique.

## Arrondissement de Figéac

### Figéac

**Concours de boules.** — Dimanche dernier, a eu lieu, à Figéac, le grand concours de boules, le Challenge du Quercy, pour l'attribution du vase de Sévres offert par le Président de la République à la Boule figéacoise qui l'avait mis en compétition. 32 quadrettes avaient répondu à l'appel des dirigeants locaux.

Après de très belles parties, la finale se disputa, à 21 heures, sur la place de la Raison, entre une quadrette de Figéac et une quadrette de Décazeville. La quadrette de Figéac composée de MM. Auguste Boyer, Frayssinet, Jean Boyer et Fernand Praderyol, a abattu la quadrette Bex par 18 points à 9.

La Boule figéacoise devient ainsi détenteur du vase de Sévres pour cette année. Les joueurs locaux se réunirent au Café Glacier où M. Emile Bouyssou félicita la quadrette victorieuse. Belle journée pour le sport bouliste figéacois.

**Probité.** — M. Joseph Ringeval, maçon à Figéac, a trouvé sur la voie publique un portefeuille contenant une certaine somme d'argent qu'il s'est empressé de déposer au commissariat de police où sa propriétaire est allée le réclamer. Nos félicitations.

**Concert de musique.** — Jeudi soir, de 21 h. à 22 h., l'harmonie « Les Artisans Réunis » a donné devant un nombreux public un concert dont voici le programme :

1. Maestros Loufoc (allegro), Bouché. — 2. Les Saltimbanques (ouverture), Ganne. — 3. La Veuve Joyeuse (sélec-

tion), Lehar. — 4. Rose-Mousse (Entr'acte), Bosc. — 5. La Fille du tambour-major (fantaisie), Offenbach.

De vifs applaudissements ont salué l'exécution de ces morceaux.

**Spectacles.** — Au Family-Ciné, samedi et dimanche : « Bibi-la-Purée », avec Biscot. Compléments. Actualités.

Au Théâtre : samedi et dimanche : « Lo Souleuco » (fête de la moisson), par les chanteurs de l'Orphéon.



## Arrondissement de Gourdon

### Gourdon

**Légion d'honneur.** — Nous relevons avec plaisir au tableau de concours pour le grade de Chevalier de la Légion d'honneur, le nom de M. Paul Linol, notaire à Gourdon, intégrant militaire de réserve à la 17<sup>e</sup> région.

Nous lui adressons nos bien sincères félicitations.

**Perception.** — Nous apprenons également que notre sympathique percepteur, M. Escalmel, est proposé pour la hors-classe. — Nos bien cordiales félicitations.

**Grand prix cycliste du Syndicat d'Initiative.** — Course régionale réservée aux 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> catégories et débutants. — 50 tours de ville avec classement par points tous les 5 tours.

Déjà grand nombre de coureurs du Lot et des départements limitrophes ont envoyé leurs engagements ; il est vrai que les prix sont importants et que les primes sont distribuées à profusion.

La Pédale Cadurcienne, l'Étoile Sportive Cadurcienne, les Véloces-Club Saint-Céréen, Figéacois, Gourdonnais, Libosien, Sarladais, Montronnais, Périgourdin, Briviste, Tulliste, l'Espérance Saint-Robertoise, etc., ont déjà fait connaître le nombre de leurs engagés, 35 à 40 coureurs se présenteront au départ de cette réunion cycliste qui va attirer, nous en sommes certains, tous les sportifs de la région. Le beau temps ayant l'air de se mettre de la partie, nous prédisons une belle journée pour le sport cycliste ainsi que pour le commerce gourdonnais.

**Concours bouliste.** — Grand succès dont il faut féliciter l'Union bouliste gourdonnaise. 24 quadrettes ont participé à ce concours qui fut magnifique d'ardeur.

Au siège de l'Union fut servi un vin d'honneur présidé par M. Battut. Le maire de Gourdon souhaita la bienvenue à tous. M. Battut répondit en excellents termes.

Après un frugal repas servi à midi au siège de l'Union, les jeux reprirent et se prolongèrent jusqu'à l'heure du bal.

Bref, répétons-le, excellente journée et succès mérité.

### Dégagnac

**Amicale boule.** — Le concours aura lieu le 4 juillet, sous la présidence de M. Delmas. Les conditions du concours sont les suivantes :

Droits d'inscription : 20 francs par quadrette. Les parties se joueront en 13 points ; les demi-finales en 15 points et la finale en 18 points.

Programme : tirage au sort à 9 heures ; ouverture du concours à 9 h. 30. Les parties seront interrompues de 11 h. 30 à 14 h. et de 19 h. à 20 h. S'il y a lieu.

Prix : Concours : 1<sup>re</sup> partie, 20 fr. ; 2<sup>e</sup> partie, 30 fr. ; 3<sup>e</sup> partie, 50 fr. ; 4<sup>e</sup> partie, 70 fr. ; finale, 100 fr. — Consolation : engagement pour les éliminés de la 1<sup>re</sup> partie : 10 fr. par quadrette (vers 14 heures 30). 1<sup>re</sup> partie, 10 fr. ; 2<sup>e</sup> partie, 20 fr. ; 3<sup>e</sup> partie, 30 fr. ; finale, 40 fr.

Pour faciliter l'organisation du concours, prière de faire connaître pour le 3 juin, au plus tard : le nombre de quadrettes, à M. Galan, Secrétaire de l'Amicale Boule, à Dégagnac (Lot).

La Société répartiira les quadrettes dans les divers restaurants de la localité (prix unique).

**P.-S.** — La Société se réserve aussi le droit de modifier les prix annoncés si le nombre des quadrettes engagées est inférieur à 32 quadrettes. Les gagnants d'office ne seront pas primés. Les sociétés qui, par suite d'omission, n'auraient pas reçu notre invitation, seront acceptées, aux mêmes conditions du concours.

## LIVRES QU'IL FAUT LIRE

**Le Crépuscule de Babylone, par CAPT DE LA FALCONNIÈRE et L. GUY.**

A Babylone pendant le siège de Cyrus, le jeune Hébreu Ephraïm et sa sœur Thamar ont été recueillis par le général en chef Kodour et sa fille Sappir. Ephraïm et Sappir s'aiment. Par sa beauté, Sappir attire sur elle l'attention du roi Balthasar.

Excellente reconstitution de la vie à Babylone, écrite dans un style clair et correct. Roman captivant appelé à un grand succès et digne de l'écran. — G. G.

Un vol. in-8<sup>o</sup> cour., 224 pages, 15 fr. Editions Eugène Figuière, 166, boulevard Montparnasse, Paris, 14<sup>e</sup>.

## RENSEIGNEMENTS

### Que deviendra l'enseignement primaire supérieur en octobre prochain

Telle est la question que se posent de nombreux parents alors qu'ils approchent le moment où leurs enfants, sortant de l'École Primaire vont devoir être orientés vers un enseignement du second degré.

Les titres un peu sensationnels de certains journaux annonçant, le mois dernier, la « suppression de l'Enseignement primaire supérieur », l'emploi même du mot : « baccalauréat » pour désigner deux choses différentes : le diplôme de fin d'études du second degré dans le régime actuel secondaire et dans le régime futur ; l'absence de précisions dans les projets actuellement connus, sont à l'origine des hésitations et quelquefois des inquiétudes des familles.

El père qui veut orienter son fils vers l'École Normale d'Instituteurs se demande aujourd'hui : « Puisqu'il faudra le baccalauréat pour entrer à l'École Normale, puis-je encore mettre utilement mon fils à l'E.P.S. voisine ? »

Tranquillons ces parents inquiets. Et d'abord, en citant les paroles du Ministre de l'Éducation Nationale au Conseil Supérieur de l'Instruction Publique, le 17 mars dernier : « On a parlé de la suppression de l'Enseignement primaire supérieur ! Comment serait-il dans nos intentions de supprimer l'un des organismes les plus sains de l'institution universitaire ? En permettant aux élèves, soit de quitter l'école au bout de quatre années avec un diplôme d'État, soit de poursuivre leurs études avec trois années de plus dans la section moderne, en associant étroitement l'Enseignement primaire supérieur à l'Enseignement secondaire proprement dit, nous lui ménageons sur l'avenir les mêmes perspectives. Il ne perdra donc rien de ce qu'il a d'excellent, il y gagnera des conditions nouvelles de développement. »

C'est donc à une coordination de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement primaire supérieur que nous allons assister et non à la suppression de ce dernier. Leurs programmes vont être redistribués tout au long de la scolarité de telle façon que leur parallélisme permettra aux élèves de ces deux enseignements de se présenter, avec les mêmes chances de succès, au nouvel examen qui sanctionnera la fin des études du second degré et que l'on appelle « baccalauréat » faute d'avoir trouvé un terme nouveau pour désigner une chose nouvelle.

Aucune des carrières ouvertes aujourd'hui aux élèves des sections générales et des sections professionnelles d'Écoles primaires supérieures : enseignement, administrations publiques, Arts et Métiers, banques, etc., ne leur seront fermées demain sous le régime scolaire. Bien plus, « ils auront sur l'avenir les mêmes perspectives » que leurs camarades du secondaire, a dit le Ministre de l'Éducation Nationale, puisque le nouveau diplôme qui sera en quelque sorte la synthèse du Brevet supérieur et du Baccalauréat B actuels ouvrira à ses possesseurs l'accès de certaines carrières réservées jusqu'à présent aux seuls bacheliers de l'Enseignement secondaire (enregistrement, contributions directes, douanes, par exemple).

Ce n'est là, remarquons-le, que la réalisation de la réforme essentielle poursuivie par les promoteurs de l'École Unique, à savoir : la coordination des enseignements du second degré établie de telle sorte que les enfants de familles modestes qui avaient suivi la voie moins coûteuse de l'enseignement primaire supérieur bénéficient, à mérite égal, des mêmes perspectives d'avenir que leurs camarades de l'enseignement secondaire.

Cette réalisation est un hommage rendu à la qualité de l'enseignement primaire supérieur en tant qu'instrument de culture générale tout autant que de préparation professionnelle.

Le Bureau du Syndicat des Ecoles primaires supérieures de France et des Colonies.

**Une OCCASION de la Succursale CITROËN Conduite intérieure 10 C.V. — 5 places Etat neuf Téléphone 162**

**Dernière heure**

**Collision de steamers**

D'Anvers. — En quittant le port d'Anvers, le steamer français « Médoc » est entré en collision avec le cargo « Rhein-Union ». Celui-ci a subi de graves avaries.

**Les Français en Espagne**

De Paris. — Le rapport présenté par M. Archimbaud sur le crédit de 20 millions pour l'assistance et le rapatriement des Français d'Espagne précise que 10 millions ont servi au rapatriement de 11.329 citoyens français. Il y a encore, en Espagne, 5.000 Français sans compter ceux qui combattent dans les deux armées espagnoles.

**Raid d'aviation**

Du Bourget. — On termine, actuellement, au Bourget, la mise au point du Caudron « Goëland », de l'équipage Lacaze, Poulliguen et Veber. Les derniers essais du vol vont être effectués. Les aviateurs se préparent à partir pour le Japon.

**Accord franco-allemand**

De Paris. — On assure qu'un accord de principe est intervenu sur les questions restées en suspens pour la conclusion d'une convention commerciale franco-allemande.

## AVIS D'ANNIVERSAIRE

La famille RESCOUSSIE prie ses amis et connaissances de bien vouloir assister à la messe anniversaire qui sera célébrée le 1<sup>er</sup> juin 1937, à 8 heures, en l'Église Saint-Barthélemy, pour le repos de l'âme de

**Monsieur RESCOUSSIE**

**SERVICE D'ANNIVERSAIRE**

Les familles AVALON et NADAL font savoir à leurs amis et connaissances que le service d'anniversaire de

**Marguerite AVALON**

en religion, sœur Marie-Anselme sera célébré en l'Église Saint-Urcisse, le mardi 1<sup>er</sup> juin, à sept heures.

**Pompes Funèbres Générales**

**Succursale de Cahors**

Bureau : 71, Boulevard Gambetta (Téléphone : 4.08)

**Organisation de convois. INVITATIONS**

Fourgons automobiles pour transports de corps. Chapelles ardentes. Cercueils ordinaires et de luxe. Couronnes mortuaires

Sur demande des familles, un employé se rend à domicile et se charge de toutes formalités.

**PREMIÈRE COMMUNION**

**Julien THERON**

79, Bd Gambetta, CAHORS — Tél. 248

**CIERGES, qualité extra**

**FLEURS NATURELLES**

**Jeunes gens Comités de Fêtes**

Pour le succès de vos BALS et FÊTES VOTIVES, un orchestre moderne s'impose. Adressez-vous à l'accordéoniste GASTON ROUGÉ, qui vous donnera toute satisfaction avec son orchestre musette du

**MODERN' JAZZ CADURCIEN**

Leçons et cours d'accordéon chromatique. Agent pour le Lot de la nouvelle fabrique d'accordéons Louis Camel. Catalogue franco.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Gaston ROUGÉ, Accordéoniste-chef d'orchestre, « Mon Rêve », avenue de Paris, CAHORS.

**CHASSE — PÊCHE — COUTELLERIE**

Vous trouverez aux prix les plus réduits : sécheurs, greffoirs, ciseaux, rasoirs, tondeuses et tout l'assortiment d'articles de pêche à la

**Maison N. BESSON**

CAHORS

**ATTENTION !**

Votre fosse dégage-t-elle de mauvaises odeurs ? Elle a besoin d'être vidangée à fond.

Adressez-vous à l'**Entreprise R Chauvigné**



## 'ASPRO'

### CHASSE MIGRAINES ET NÉURALGIES

'ASPRO' est sûr, rapide, sans danger ; il chasse la douleur et apaise les nerfs. Essayez-le pour votre bien et le bien de vos vôtres : vous serez stupéfait de voir qu'il vous évite les pertes de temps, inquiétude, irritation. Remarque très importante : 'ASPRO' est si pur que même un enfant peut en prendre. La famille entière peut donc profiter des bienfaits d' 'ASPRO' en toute sécurité. 'ASPRO' n'affecte ni le cœur ni l'estomac.

**COMMENT DONNER 'ASPRO' AUX ENFANTS**

Dissous dans un peu de lait ou écrasé dans une cuillerée de confiture.

DOSES : 3 à 6 ans, un demi comprimé - 6 à 14 ans, un comprimé - 14 à 18 ans, un comprimé et demi.

De même que pour tout médicament, ne pas donner d' 'ASPRO' aux enfants de moins de 3 ans sans avis du médecin.

2.	le modèle d'essai
3.75	la boîte de 10 comprimés
7.50	la boîte de 25 comprimés
15.	la boîte de 60 comprimés

**contre la douleur ASPRO**

### Les raisons du succès du BORTOX - Concentré dans la lutte contre le DORYPHORE :

- 1° Action foudroyante sur larves ADULTES.
- 2° Sans danger pour l'homme, les animaux domestiques et le gibier.
- 3° Facilité d'emploi.
- 4° Bon marché du traitement.

le BORTOX CONCENTRÉ est un Produit de la Cie BORDELAISE 2, allées Alphonse-Peyrat, TOULOUSE

Mesdames, N'hésitez pas à habiller et à coiffer vos enfants à

### Tout pour l'enfant

chez **ANDRÉ**

9, place du Marché, CAHORS

**DES MODELES CHICS ET TRÈS VARIÉS**

dans tous ses articles

**TOUT LE TROUSSEAU POUR BÉBÉ**

(les plus grandes marques)

**VENEZ VOIR SES ÉTALAGES**

ENTRÉE LIBRE

Le plus grand choix de **CHAPEAUX D'ENFANTS**

**PRIX SANS CONCURRENCE**

**A l'Hortensia**

Pas de mouches, avec mes rideaux souples, solides, pratiques, élégants, en perles et ficelle, en perles et bambous ou en aluminium.

**COURONNES MORTUAIRES. CIERGES**

**M<sup>me</sup> ANDRIEU**

18, rue Clemenceau, CAHORS

Mesdames ! Qui que vous soyez ne jetez pas l'argent par la fenêtre

### Notre Indéfrisable

50 fr. tout compris est garantie égal aux meilleurs coiffeurs de la région

10 années d'expériences

**DELCOMBEL, coiffeur**

CAHORS — Tél. 389

**MESDAMES !**

Qui que vous soyez ne jetez pas l'argent par la fenêtre

### Notre Indéfrisable

50 fr. tout compris est garantie égal aux meilleurs coiffeurs de la région

10 années d'expériences

**DELCOMBEL, coiffeur**

CAHORS — Tél. 389

Messieurs et Dames, 30 à 50 ans (couples si possible) pour vente appareils frigorifiques très intéressants. Aucune connaissance spéciale, mais excellente présentation indispensable. Nous mettons au courant et prenons à notre charge tous les frais de début (hôtel, voyages). Ecrire en indiquant références à **HAVAS, Clermont-Fd**, qui transmettra. N° 3073.

**PERNOD FILS**

PARIS - PONTARLIER

**A VENDRE**

### Presse à fourrage

parfait état

S'adresser : M<sup>re</sup> BOYER, Huissier à CAHORS

**A LOUER A L'ANNÉE**

### Maison 7 pièces

non meublées, en parfait état avec agréables terrasses à Albas (Lot)

S'adresser au Bureau du Journal

### Station Service Radio

## A. MANDON

17, Rue Maréchal-Foch - CAHORS - Tél. 225

Sans Filistes cecl vous intéresse :

Etant la seule maison de la région spécialisée uniquement en radio, disposant d'un atelier de montage et de réparation le plus moderne et utilisant les services d'un véritable spécialiste, ceci nous permet d'effectuer les réparations les plus rapides concernant les postes, amplificateurs, etc. de toutes marques, de plus seuls nous garantissons toutes nos réparations.

Postes à partir de 425

Super 5 lampes, toutes Ondes... 890

**Super T. O.**

Agence exclusive

**DUCKETT-THOMSON**

Station Service Radio

17, Rue Maréchal-Foch - CAHORS - Tél. 225

Sans Filistes cecl vous intéresse :

Etant la seule maison de la région spécialisée uniquement en radio, disposant d'un atelier de montage et de réparation le plus moderne et utilisant les services d'un véritable spécialiste, ceci nous permet d'effectuer les réparations les plus rapides concernant les postes, amplificateurs, etc. de toutes marques, de plus seuls nous garantissons toutes nos réparations.

Postes à partir de 425

Super 5 lampes, toutes Ondes... 890

Allaient-ils, après 10 ans se séparer ?

C'EST LA PLUS CRUELLE OFFENSE QU'ON PUISSE FAIRE A UNE FEMME : JE TE DÉTESTE !

MAMAN, SAIS-TU QUE JEAN ME REPROCHE ? DE PARAITRE PLUS QU'UN AGE !

MAMAN, SAIS-TU QUE JEAN ME REPROCHE ? DE PARAITRE PLUS QU'UN AGE !

JEAN A FAIT UNE NOUVELLE CONQUÊTE ! C'EST QU'IL A CHOISI JEUNE ET JULIE... QUEL TEBLLOUSSANT !

MAIS C'EST SA FEMME MARIÉE DEPUIS 10 ANS, ET TOUJOURS AMOUREUX !

Un Savon Cadum ne coûte que 1 fr. 50 et, vendu très s.c., il dure plus d'un mois.

Attuques de goutte

EN 48 HEURES LE CABINET BERTOR

Imp. COUSLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

GRACE A PROVENEINE MON PORC A ÉTÉ SAUVÉ !



Des milliers d'Éleveurs ont obtenu les mêmes succès avec Provendeine

PROVENEINE

ETUDE DE Maitre Jean MERIC

EXTRAIT D'UN JUGEMENT DE DIVORCE

Maladies de la Femme

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Importante biscuiterie

Représentants alimentation

VENTE SUR SURENCHÈRE DU SIXIÈME

à suite de vente au plus offrant et dernier enchérisseur d'immeubles sis sur la Commune des ARQUES (Lot), dépendant des successions d'Édouard SAVY et de Delphine BORIE son épouse, et de la communauté d'acquêts ayant existé entre cette dernière et son second mari Henri PLAGÉS.

L'Adjudication aura lieu le JEUDI DIX JUIN MIL NEUF CENT TRENTE-SEPT, à QUATORZE HEURES, devant le Tribunal civil de Cahors, audience des criées, au Palais de Justice.

On fait savoir à qui il appartiendra : Qu'en vertu et en exécution d'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal civil de Cahors, le vingt-six novembre mil neuf cent trente-sept, enregistré, signifié à avoué et à parties, ordonnant le partage des successions d'Édouard SAVY et de Delphine BORIE, son épouse, ainsi que de la communauté d'acquêts ayant existé entre cette dernière et son second mari, Henri PLAGÉS, décédés, et, préalablement audit partage, ordonnant la licitation des immeubles dépendant des dites successions et communauté, ledit jugement devenu définitif.

DESIGNATION DES Immeubles à vendre

Article premier. — Divers articles en nature de prés, marais et pâtures au lieu dit « Les Rivières », commune des Arques, inscrits à la matrice cadastrale sous les numéros : quatre cent quarante-quatre (444 p.), quatre cent quarante-cinq (445 p.), quatre cent quarante-six (446 p.), quatre cent quarante-sept (447 p.), quatre cent cinquante (450 p.) et quatre cent cinquante-deux (452 p.), section D, classes trois et deux, pour une contenance approximative de cinquante-trois ares soixante et un revenu imposable de vingt et un francs douze centimes.

Article deux. — Un article en nature de prés, marais, au lieu dit « La Forge », même commune des Arques, figurant à la matrice cadastrale sous le numéro trois cent soixante et onze (371 p.), section D, classe trois, pour une contenance approximative de trente-six ares cinquante-cinq et un revenu imposable de dix-sept francs cinquante-quatre centimes.

P.-O.-MIDI

Puisque vous devez aller à la Foire du GRAVIER à AGEN

Bibliographie

Le Double Piège

L'Alouette

Vous ne serez pas accusée, mais seulement témoin au procès...

Elle était prête à se trouver mal. Robur se pencha vers elle, lui prit les mains qu'elle avait glacées malgré la chaleur de la journée.

Buvez ça, mon petit, dit-il. Vous avez besoin d'un cordial, mais je vais vous remettre sur pied. D'abord, vous allez rester ici...

Le nouveau roman de Concordia Merrel qui vient de paraître dans une remarquable version française sous le titre Le Double Piège est certainement un des meilleurs de la célèbre romancière anglaise dont les œuvres rencontrent tant de succès dans le monde entier.